

20240715 Mediacidés

<https://www.mediacidés.fr/enquete/lyon/2024/07/15/pour-faire-des-economie-la-metropole-de-lyon-rogne-sur-lhebergement-des-femmes-et-enfants-sans-abri/>

Pour faire des économies, la métropole de Lyon rogne sur l'hébergement des femmes et enfants sans-abri

La collectivité a annoncé aux travailleurs sociaux qu'elle arrêterait, à partir de ce lundi 15 juillet, de prendre en charge des nouvelles nuits d'hôtels pour les familles à la rue, notamment les femmes avec jeunes enfants qui relèvent pourtant de ses compétences. Une décision prise dans un contexte de bras de fer entre la majorité écologiste de Bruno Bernard et l'État, sur fond de rigueur budgétaire au sein du Grand Lyon.



Photo d'archive : à l'hiver 2022-2023, des familles avec enfants sans domicile avaient trouvé refuge dans le gymnase Chanfray, dans le 2e arrondissement de Lyon. Photo : N.Barriquand/Mediacidés.

«C'est du jamais vu. » Sofia* n'en revient pas. Assistante sociale dans l'une des Maisons de la métropole de Lyon, le principal guichet d'aide sociale de la collectivité, elle a appris qu'à partir de ce lundi 15 juillet, la collectivité ne prendra plus en charge de nouvelles nuitées d'hôtel pour les publics sans-abri qu'elle accompagne, même pour les femmes isolées avec des enfants en bas âge. « Ils coupent tout », résume-t-elle. Cette décision confirmée à Mediacidés par plusieurs sources, et dont [Le Progrès](#) a aussi eu connaissance, a été annoncée au compte-gouttes aux travailleurs sociaux par les chefs de service de la Métropole, quelques jours seulement avant son entrée en vigueur. « Tout se fait par oral », regrette Sofia.

Sollicités dès jeudi dernier par Mediacidés et relancés à de nombreuses reprises, ni les services du Grand Lyon, ni le vice-président chargé du Logement Renaud Payre n'ont répondu à nos questions pour expliquer cette décision.

Près de 800 personnes hébergées à l'hôtel par le Grand Lyon

Elle constitue pourtant un revirement majeur dans la politique du Grand Lyon, dirigé par une majorité écologiste et de gauche qui avait fait de [la lutte contre le sans-abrisme](#) une priorité depuis son accession au pouvoir en 2020. Actuellement, la Métropole finance des nuits d'hôtel pour près de 350 familles, soit environ 800 personnes, selon les chiffres collectés par Mediacidés, pour des séjours d'une durée variable, souvent trois mois renouvelés à intervalles réguliers.

L'hébergement d'urgence relève prioritairement de l'Etat. Mais les départements – et donc la métropole de Lyon qui en assure les compétences sur son territoire – ont [la responsabilité](#) de mettre à l'abri les publics relevant de l'action sociale et des familles, c'est-à-dire les femmes enceintes, les mères isolées avec de jeunes enfants et les mineurs et jeunes majeurs isolés [*à ce sujet, consulter [notre dossier sur l'accompagnement des « mineurs non accompagnés » par la Métropole](#)*].

Dans le détail, une note de service en vigueur depuis 2020 dans le Grand Lyon prévoit la mise à l'abri des femmes isolées avec des enfants de moins de trois ans. En revanche, pour les couples, cette aide n'est accordée en principe que pendant la grossesse et jusqu'aux 28 jours de l'enfant. Résultat, en novembre dernier plusieurs familles [avaient été remises à la rue](#) avec des enfants âgés d'un mois, après des nuitées en hôtel.

Bénévole pour RESF (Réseau éducation sans frontières) à Vaulx-en-Velin, Anne-Marie Dureux indique avoir eu connaissance de plusieurs cas de femmes avec des jeunes enfants contraintes de quitter leur hôtel ces mois semaines. « Aujourd'hui, quand ces familles demandent une place à la Métropole, on leur dit non », résume-t-elle.

Rigueur budgétaire

La raison ? Les caisses sont vides. Selon nos informations, la métropole de Lyon est confrontée à une diminution de ses recettes, notamment à cause d'une baisse [des rentrées liées aux impôts sur les mutations immobilières](#). Elle doit trouver plusieurs dizaines de millions d'euros (un interlocuteur évoque le chiffre de 100 millions d'euros) pour boucler son budget 2024. Ces dernières semaines, les représentants de la Métropole ont averti plusieurs acteurs associatifs de l'hébergement d'urgence que l'enveloppe allouée à ce poste de dépense allait être mise à contribution. « Ils nous disent qu'ils ne pourront pas tenir très longtemps », résume un acteur important du secteur qui a assisté à l'une des réunions récentes.

Depuis quelques mois, une relative rigueur budgétaire pèse sur la métropole de Lyon. En juin déjà, les syndicats de la collectivité avaient dénoncé la non-reconduction de près de 200 emplois de contractuels au sein du Grand Lyon, décrite chez nos confrères [de Rue89Lyon](#) comme « un plan social qui ne dit pas son nom ». Interrogé [par Mediacité](#) sur ce climat social, le président de la métropole Bruno Bernard la mettait sur le compte de « difficultés économiques et budgétaires, comme dans tous les départements de France ».

La décision sur les nuitées d'hôtel intervient dans un contexte de tension entre les services de la préfecture du Rhône d'un côté et la ville de Lyon et la Métropole de l'autre. Les deux collectivités écologistes estiment que l'Etat ne respecte pas ses obligations légales en matière d'hébergement d'urgence.

En février dernier, la ville de Lyon, ainsi que d'autres communes dirigées par des élus écologistes ou de gauche (Strasbourg, Grenoble, Bordeaux et Rennes) ont fait savoir qu'elles poursuivraient l'État en justice, via un recours contentieux devant le tribunal administratif, pour lui demander le remboursement des sommes engagées pour pallier ses carences. Mais habituellement, les « coups de pression » contre l'État portaient plutôt sur les publics adultes, pas sur ceux relevant de la protection de l'enfance.

« Le pilotage déconne à plein tubes »

« Les hôtels servent de variable d'ajustement. C'est plus rapide à couper que des [tiny houses](#) ou des centres d'hébergement », analyse un acteur associatif majeur de l'hébergement d'urgence dans l'agglomération, en référence aux villages de « petites maisons » (des préfabriqués) que le Grand Lyon a développé pour héberger des femmes avec enfant en difficulté. « Le problème de la Métropole, c'est qu'elle s'est engagée fortement sur ce sujet, poursuit-il. Ils [*la majorité*] ont suscité un espoir. Trois ans plus tard, ces arbitrages peuvent faire mal aux collectifs et aux militants qui y ont cru. »

Selon le même interlocuteur, le « niveau de réponse » au sans-abrisme est pourtant « élevé » ces dernières années sur le territoire, malgré une forte hausse des besoins sur le terrain. « L'État gère près de [6 000 places](#) d'hébergement d'urgence dans le Rhône, la Métropole a créé des places, la ville de Lyon met [à disposition des gymnases](#)... Mais le pilotage déconne à plein tubes. Il n'y a pas de travail sérieux entre les services de l'État et ceux du Grand Lyon, on est pris à chaque fois dans des questions politiques alors qu'il faudrait résoudre des problèmes techniques », souffle-t-il.



En 2023, Bruno Bernard et Renaud Payre (3e en partant de la gauche) lors d'une visite d'un « village » de tiny houses. Photo : compte X @brunobernard_fr.

Lassitude et incompréhension des collectifs

La nouvelle d'une réduction des nuitées d'hôtel accordées par la Métropole ne surprend pas vraiment Raphaël Vulliez, l'un des co-fondateurs du collectif Jamais sans toit, un mouvement composé d'enseignants et de parents d'élèves qui met à l'abri des enfants et des familles dans des écoles. « Chaque été, on assiste à une vague de remises à la rue », rappelle-t-il, évoquant notamment les familles dont l'enfant vient d'avoir 3 ans, l'âge limite pour bénéficier de nuitées en hôtel. Si l'État n'assure pas la suite, elles sont remises à la rue sans solution », explique-t-il.

Actuellement, le collectif recense 361 enfants à la rue dans la métropole de Lyon. C'est trois fois plus qu'en juillet 2022, à la fin de l'état d'urgence sanitaire qui avait ouvert [une parenthèse exceptionnelle](#) avec la mise à l'abri de nombreuses personnes avant [un retour brutal au « monde d'avant »](#).

« L'été dernier, on avait compté 80 familles remises dehors », complète Juliette Murin, qui anime depuis un an le collectif Solidarité entre femmes à la rue. Mais, selon elle, le refus de prendre en charge des femmes avec des enfants serait une première. « Est-ce que cela veut dire que la Métropole estime que ces publics ne relèvent plus de sa compétence ? »,

s'interroge-t-elle, en qualifiant cette décision « d'étonnante, pour une collectivité de gauche qui brandit ce sujet depuis trois ans ».

Cette décision suscite l'incompréhension jusque dans la majorité métropolitaine de Bruno Bernard. À l'image de la conseillère Nathalie Perrin-Gilbert, ex-adjointe de Grégory Doucet à la ville de Lyon récemment [virée de l'exécutif](#). « Je me désolidarise de cette orientation politique particulièrement cynique qui tombe pendant l'été, après les élections législatives, et qui fait porter aux travailleurs sociaux le poids d'annoncer aux familles leur remise à la rue », [a commenté](#) l'élue sur X (ex-Twitter).